



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**

**Rédaction et mise en page du Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez**  
**Mise en page**

**1. Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**1. Procédure de passation**

Consultation simplifiée, passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

**2. Objet de la consultation**

**Objet du marché**

Le marché est un marché de prestation de services ayant pour objet la rédaction du Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez et la réalisation de la mise en page selon maquette prédéfinie.



## **Le Journal du Parc : caractéristiques générales**

Le Journal du Parc, édité chaque année en mai/juin, s'adresse à tous les habitants du Livradois-Forez. Il met en valeur les dynamismes du Livradois-Forez, montre des expériences, fait place à des points de vue originaux.

Le Parc ne s'y exprime généralement pas de manière directe et institutionnelle. L'institution et ses politiques sont valorisées par les expériences et la parole des acteurs du territoire relatées dans les articles.

Le Journal du Parc a également une mission de diffusion et de vulgarisation des connaissances sur les patrimoines naturel et culturel du Livradois-Forez.

### **Parutions**

Parution annuelle prévue en juin, dates non contractuelles pouvant être modifiées en fonction des besoins éditoriaux du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

### **Description du document**

24 pages

Format fini 210X270 mm

Papier 115g/m<sup>2</sup> – couché recyclé

Couverture 170 g/m<sup>2</sup>

Impression au recto – verso : quadrichromie

### **Tirage**

18 000 exemplaires

### **Distribution**

Points de diffusion fréquentés par le Public.

## **Production attendue**

### **Rédaction, conception et mise en page**

- Sur la proposition de sommaire du Parc, participation à une réunion de rédaction, définition des angles des sujets avec le Parc et arrêt du sommaire définitif.
- Réalisation et rédaction des sujets selon les angles définis avec le Parc sur la base de 24 pages et un total de 42 feuillets environ (1 feuillet = 1500 signes).
- Travail de rédaction à partir des documents fournis par le Parc, reportages sur le terrain à la rencontre des acteurs du territoire.
- Réalisation de photographies en reportage pour illustration des sujets (portrait, animations...) avec cession des droits pour utilisation éventuelle pour d'autres supports édités par le Parc. Les photos pourront aussi être fournies par le Parc sur suggestion du rédacteur.
- Les honoraires distinguent la rédaction et la fabrication graphique.
- Le prix comprend les déplacements nécessaires à la réalisation des reportages.



## **Déroulé prévisionnel pour un numéro**

- Proposition de sommaire par le Parc et définition en commun du projet éditorial du Journal : une semaine
- Conception, rédaction : quatre semaines
- Mise en page : deux semaines
  - o Réunion de remise des textes et iconographie en présence du responsable du projet au Parc, validation du calendrier définitif de fabrication.
  - o Correction du projet de mise en page en collaboration avec le Parc.
  - o Contrôle du BAT pour validation par le Parc.

### **3. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront pour l'ensemble de la prestation :

- 1) moyens techniques et matériels : 30 %
- 3) délai d'exécution : 20%
- 4) prix : 50%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

### **4. Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise.

### **5. Montant de la prestation et délai de réalisation (à renseigner par l'entreprise)**

Rédaction et mise en page:

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**Délai d'exécution :**

### **6. Durée du marché**

Le contrat est conclu pour une durée de 1 année à compter de la notification, il pourra être reconduit 1 fois (après envoi d'une lettre de commande) pour cette même durée.

### **7. Rémunération**



Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée totale du marché.

#### **8. Délais de paiement et intérêts moratoires**

La facture sera payée par mandat administratif.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### **9. Acomptes**

Aucun acompte ne sera versé.

#### **10. Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour **le 30 novembre 2023** – 12 H (dernier délai) à l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par voie électronique à l'adresse suivante : [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

#### **11. Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- Le présent document renseigné et signé
- Descriptif du matériel et des moyens humains
- Le calendrier de réalisation
- Le devis détaillé.
- Un RIB

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Le.....

Signature et Cachet du Directeur